

Conseil scientifique de l'institut des sciences humaines et sociales

Recommandation

concernant le concours chercheurs 2017 et les relations avec la direction de l'Institut

Le Conseil Scientifique de l'InSHS dénonce les nombreux déclassements (et annulations) survenus lors des jurys d'admission pour le concours chercheurs 2017 dans cinq des neuf sections relevant seulement de l'InSHS. Ces bouleversements sont d'une ampleur sans précédent ; ils ont pour effet de remettre en question le travail rigoureux des jurys d'admissibilité qui sont des experts élus ou nommés pour leurs qualités. De telles pratiques, de plus en plus répandues de la part de la direction de l'InSHS, n'existent qu'à la marge dans les autres instituts du CNRS. Elles témoignent du peu de crédit que l'actuelle direction de l'InSHS accorde aux travaux effectués par les collègues qui composent les sections du CoNRS, et du peu de respect de la mission qui leur a été confiée.

Alors que l'InSHS s'apprête à changer de direction, les membres du [Conseil Scientifique de l'InSHS](#) font le bilan de ces deux années et demi de mandat. Ils ont accompli un travail sérieux et soutenu pour répondre aux missions de conseil et d'assistance du CSI auprès de la direction de l'Institut. Pour ce faire, ils ont émis une demi-douzaine de recommandations, ont rédigé des rapports et fait des propositions sur la place des SHS dans l'ANR, la loi sur le numérique et le soutien aux revues, l'appel « recherche-attentats » et ses conséquences, ou encore la pression à la candidature aux financements de l'ERC. Ils ont publié à mi-mandat un [rapport de prospective](#) à la fois détaillé et ambitieux pour les SHS, dont le résumé des recommandations est paru dans la [Lettre de l'InSHS](#). Le Conseil Scientifique de l'InSHS constate avec regret que ces documents sont restés lettre morte, qu'aucun dialogue n'a pu être établi avec une direction se caractérisant par son autoritarisme, et déplore le mépris dont cette dernière a fait preuve envers le travail accompli depuis janvier 2015.

Cécile MICHEL
Présidente du CSI InSHS

Motion votée électroniquement entre le samedi 24 et le lundi 26 juin à l'unanimité des membres du CS de l'InSHS et lue en ouverture du CS de l'InSHS du 27 juin 2017 avant retrait temporaire des membres du CSI.

Destinataires :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS.
- Mme Anne PEYROCHE, Directrice générale déléguée à la science.



- M. Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'InSHS
- M. François-Joseph RUGGIU, Directeur de l'InSHS
- M. Bruno CHAUDRET, Présidents du Conseil Scientifique.
- Mme Daniele ESCUDIE, Présidente de la C3N
- M. Olivier Coutard, Président de la CPCN

Les présidents de section rattachées à l'InSHS :

- M. Pascal BARONE, Président de la section 26
- Mme Isabelle THERY-PARISOT, Présidente de la section 31
- M. Laurent SCHNEIDER, Président de la section 32
- Mme Laure QUENNOUELLE-CORRE, Présidente de la section 33
- M. Nabil HATHOUT, Président de la section 34
- M. Philippe HOFFMANN, Président de la section 35
- M. Jean Pierre LE CROM, Président de la section 36
- M. Claude DIEBOLT, Président de la section 37
- Mme Nathalie DANGLES-LUCA, Présidente de la section 38
- M. Olivier COUTARD, Président de la section 39
- M. Didier DEMAZIERE, Président de la section 40
- Mme Gineth SARACCO, Présidente de la CID52
- M. Yannick BARTHE, Président de la CID 53